

**MODULE 3**  
**LE GENRE ET LA POLITIQUE ENERGETIQUE**  
**MANUEL POUR LES FORMATEURS**

## Note explicative à l'attention des formateurs

### Introduction générale au module

Ce troisième Module du cours de formation “L'Aspect Genre de l'Energie” aborde le thème “Genre et Politique Énergétique”. Si les deux premiers Modules ont permis de fournir des informations de base, ainsi que des outils pour une analyse de genre et – espérons-le – ont suscité une prise de conscience par rapport aux difficultés dans le domaine du genre et de l'énergie, ce Module vise à aider les participants à bien comprendre les principes de la formulation et de la mise en œuvre d'une politique énergétique sensible au genre.

Bien que ce Module soit le troisième d'une série de cinq Modules, il peut être considéré comme un Module hors programme. Les participants qui ont suivi les deux premiers Modules (ou l'un d'entre eux) auront un certain avantage et seront familiarisés avec certaines informations contenues dans ce Module. Les participants qui envisagent de suivre l'un des deux prochains Modules tireront un grand enseignement du présent Module.

Ce Module est constitué – comme les précédents Modules – de plusieurs Unités qui abordent chacune différents aspects relatifs au thème “ Genre et Politique Énergétique ”. Pour chacune de ces Unités, ce manuel fournit des informations supplémentaires, ainsi que des grandes lignes en matière de discussions, d'exercices, etc.

### Format du Module

Chaque Unité de ce Module est constituée d'un texte, qui comporte de courtes études de cas et quelques points de discussion. Chaque participant devra recevoir une copie de ce texte. Il est également recommandé au formateur de présenter oralement le matériel lors de séances en classe, de manière à inciter les participants à prendre part à la discussion sur les concepts présentés et sur les études de cas, de manière spontanée, ainsi que sur les points de discussion présentés. Chaque Unité s'achève par des exercices destinés à renforcer la compréhension des participants sur les questions abordées.

Ce Module comprend un exercice nouveau désigné par “Exercice de Module”; il s'agit d'un particulièrement important composé d'éléments spécifiques exécutés par les participants après chaque Unité. L'Exercice de Module devra fournir aux participants un modèle intégré de l'égalité des femmes et des hommes dans la politique énergétique de leur pays. Le travail sur les assignations relatives à l'Exercice de Module est très long et doit être réalisé seul sous une forme individuelle. Il est recommandé aux formateurs de motiver les participants pour la réalisation de cet Exercice de Module et de les stimuler à s'y investir autant que possible étant donné que les résultats seront précieux pour une utilisation future.

L'utilisation d'outils est un autre élément (nouveau) de ce Module. Les outils sont présentés dans un document séparé, mais le texte du Module y fait référence. Vous trouverez des informations sur l'utilisation et la pertinence de chaque outil dans le document séparé. Il est conseillé de remettre une copie de ce document à chaque participant au début du cours.

## **Introduction au thème « Genre et Politique Énergétique »**

Le domaine lié au genre et à l'énergie est relativement nouveau dans le cadre des activités de développement durable international. Une prise de conscience sur les questions de genre en matière de politique énergétique émerge lentement. Par conséquent, la demande d'informations en matière d'intégration tenant compte du genre dans la politique énergétique est croissante. Ce Module est conçu pour répondre à une demande émanant des décideurs politiques et de tous ceux qui souhaitent influencer la politique dans les pays en voie de développement partout dans le monde.

Etant donné que ce Module offre des informations pertinentes et actualisées sur les questions liées au genre et à l'énergie, sur les processus politiques et plus important encore sur les relations entre ces deux domaines, il offre ainsi un aperçu du processus lié à l'intégration tenant compte du genre dans la politique énergétique. L'information est présentée sous la forme d'un cours, notamment de points de discussions, d'exercices et d'études de cas tirées de la vie quotidienne. Tout au long de ce Module, vous serez amenés à recueillir des informations destinées à appliquer, une fois que vous aurez achevé ce Module, les principes d'intégration tenant compte du genre dans la politique énergétique de votre pays.

### **Objectif du module**

L'objectif de ce Module est de fournir les explications et les outils pour concevoir et mettre en œuvre une politique énergétique sensible au genre.

### **Concepts clés de ce module**

Les concepts et les idées clés de ce Module sont les suivants :

- Politique énergétique sensible au genre;
- Formulation d'une politique;
- Caractéristiques, dimensions et éléments d'une politique énergétique sensible au genre;
- Processus lié à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes;
- Approches participatives à la formulation d'une politique;
- Promotion et défense d'une politique énergétique sensible au genre.

### **Thèmes de ce module**

Les cinq Unités de ce Module abordent les thèmes suivants:

Unité 1: Informations de base sur le genre et l'énergie;

Unité 2: Le genre dans la politique énergétique;

Unité 3: Le processus de fixation des orientations politiques;

Unité 4: Les éléments d'une politique énergétique sensible au genre;

Unité 5: La transition vers une politique énergétique sensible au genre;

Unité 6: Le Plan d'action.

### Groupe cible de participants

Le groupe cible pour ce cours est constitué de décideurs politiques et de tous ceux qui tentent d'influencer ou de conseiller les décideurs politiques. Les participants sont issus du secteur de l'énergie ou du genre et possèdent de l'expérience dans l'un des deux secteurs. Il est recommandé de former des groupes mixtes pour le cours, regroupant à la fois des experts en genre et en énergie. Il est ainsi conseillé de prendre connaissance de la formation de tous les participants. Cela peut être fait – par exemple – au cours de la première rencontre.

### Emploi du temps prévu pour le module

Au total, environ 18 heures sont prévues avec le formateur, auxquelles s'ajoutent les exercices et les discussions. Le formateur pourra se conformer à l'emploi du temps suivant:

	<i>Matinée</i>	<i>Après-midi</i>
<b>Jour 1</b>	Introduction + rencontre avec les autres participants	Unité 1 + échange d'expériences 2 heures de travail individuel
<b>Jour 2</b>	Unité 2	4 heures de travail individuel
<b>Jour 3</b>	Discussion sur l'Exercice de Module Unité 3 + exercices	Unité 3 + exercices
<b>Jour 4</b>	4 heures de travail individuel	Discussion sur l'Exercice de Module Temps libre
<b>Jour 5</b>	Unité 4 + exercices	4 heures de travail individuel
<b>Jour 6</b>	Discussion sur l'Exercice de Module Unité 5 + exercices	Unité 5 + exercices
<b>Jour 7</b>	Exercices	4 heures de travail individuel
<b>Jour 8</b>	Discussion sur les exercices Unité 5 Discussion sur l'Exercice de Module	Conclusion sur l'Exercice de Module Clôture du cours

### Formes de travail

Les formes de travail utilisées dans ce Module sont les suivantes:

- Lecture du matériel: le matériel du cours est lu avec un formateur, puis ce dernier explique son contenu. Si les participants considèrent que certaines questions ne sont pas claires, ils doivent être capables de demander des explications au formateur ou aux autres participants;
- Points de discussion : questions relatives à la partie du texte concernée; facilitent la discussion entre (tous) les participants et le formateur;

- Etudes de cas: courts exemples de la vie quotidienne illustrant la théorie présentée et destinés à clarifier les choses;
- Exercices: tâches devant être réalisées individuellement ou en groupes et qui permettent de tester la compréhension de la théorie;
- Assignation du Module: cette assignation se poursuit tout au long du Module et est destinée à vous donner un aperçu final des éléments nécessaires à une politique sensible au genre.

## Sources

La plupart des informations de ce Module sont tirées de Clancy & Feenstra (2005). Les études de cas proviennent de Feenstra (2002), sauf indication contraire.

## Structure du module

Dans ce manuel, il est fait référence à d'autres parties du présent module ainsi qu'à d'autres modules de la série 'L'Aspect Genre de l'Energie. La terminologie utilisée dans l'ensemble des modules est homogène. Lorsqu'il est fait référence à une "unité", cela signifie une des six unités de ce module à moins qu'un autre module ne soit spécifié. Une référence à une "section" signifie qu'un sujet de premier plan est abordé dans cette unité. Cette référence est indiquée par une rubrique précédée d'un chiffre (par ex: **1 Introduction au Genre et à l'Energie**). Lorsqu'il est fait référence à une "partie" de cette unité, cela signifie généralement une sous-section (par ex. **1.1 Qu'est-ce que le genre?**).

Chaque unité est construite de la même façon. La première partie présente la théorie sur un certain sujet. Cette théorie s'accompagne de points de discussion et parfois de courtes études de cas. Des exercices sont également prévus afin de parvenir à une meilleure compréhension de la théorie. L'unité est encadrée par l'assignation du Module qui se poursuit tout au long du cours. La figure ci-dessous donne un aperçu schématique des attitudes, des connaissances et des compétences développées dans ce Module. La figure montre également la relation en terme d'amélioration du développement d'une politique énergétique sensible au genre.

## Méthodes d'apprentissage pour ce Module

Même si chaque cours possède ses propres caractéristiques liées à certains participants, ou événements récents dans les médias, etc., il est conseillé aux formateurs de se conformer aux principales méthodes suivantes pour le Module. Un formateur devra se servir de sa propre expérience pour ajuster les méthodes générales décrites ci-dessous aux besoins spécifiques de chaque participant et aux contextes spécifiques de chaque cours.

Les méthodes sont réparties en différentes formes de travail pour ce Module.

## Présentation du matériel

La théorie de ce cours est présentée sous forme d'un texte dans ce Module. Ce texte est divisé en différentes unités traitant d'aspects spécifiques relatifs à la politique du genre et de l'énergie. Une unité est divisée en sections et sous-sections.

Les participants ne sont pas obligés de prendre connaissance du matériel avant chaque séance. Le formateur doit cependant leur recommander de le faire étant donné que cela permet d'améliorer la

compréhension des participants et cela leur permet également de poser des questions pertinentes pendant la séance. Le formateur peut décider d'analyser le texte section par section, ce qui laisse du temps pour les questions et la discussion sur le sujet étudié à la fin de chaque section. Le rythme d'analyse du texte suggéré est de cinq minutes par page, et un temps plus long est préconisé pour les points de discussion et les études de cas. Le temps alloué pour les points de discussion, etc. est indiqué plus loin dans le présent manuel, dans la description plus détaillée de l'unité.

Le formateur peut suivre l'exemple suivant de planification des deux premières sous-sections de l'Unité 1:

	<i>Sujets abordés</i>
<i>13:00-13:05</i>	Introduction à l'Unité
<i>13:05-13:10</i>	Présentation de 1.1
<i>13:10-13:15</i>	Point de discussion 1.1
<i>13:15-13:20</i>	Présentation de 1.2
<i>13:20-13:25</i>	Point de discussion 1.2
<i>13:25-13:40</i>	Etude de cas 1.1 & Point de discussion 1.3
<i>13:40-13:45</i>	Présentation de 1.3 (première partie)
<i>13:45-13:50</i>	Point de discussion 1.4
<i>13:50-13:55</i>	Présentation de 1.3 (seconde partie)
<i>13:55-14:05</i>	Courte pause (explication supplémentaire en option)
<i>14:05-14:35</i>	Explication des outils
<i>14:35-14:40</i>	Présentation de 2
<i>14:40-15:10</i>	Explication et organisation de l'assignation du Module Unité 1

### Points de discussion

Un point de discussion repose principalement sur une question relative au texte ou à une étude de cas antérieure au point de discussion. Ces questions reposent sur les expériences et les opinions des participants et ne nécessitent pas forcément de consensus final, bien qu'il soit recommandé d'échanger les expériences et les opinions de manière respectueuse. Le formateur doit agir en qualité de modérateur au cours des points de discussion. Il doit expliquer l'objet des points de discussion et donner aux participants la possibilité de réagir. Des approches sont parfois proposées en variante dans la description détaillée des unités pour aborder les points de discussion. Le formateur ne doit pas forcément inclure tous les points de discussion et il peut insérer dans le texte des questions personnelles destinées à stimuler la discussion.

### Les cas

Un cas est un exemple de la vie quotidienne relatif à des éléments déjà cités dans le texte. Il est conseillé au formateur de permettre à tous les participants de prendre connaissance du texte. Il pourra ensuite passer au point de discussion qui se rapporte au cas abordé. Une variante de cette approche consiste, par exemple, à laisser les participants raconter leurs propres expériences sur ce cas, ou bien à leur permettre de proposer d'autres solutions (meilleures?) au problème présenté.

## Exercices

Les exercices sont conçus pour aider les participants à mieux appréhender la théorie. Chaque exercice débute par des conseils sur la manière de procéder et les exercices sont expliqués de manière approfondie dans la description détaillée de chaque unité. Les participants réalisent les exercices soit individuellement, soit en petites équipes réunissant quelques participants. Afin de cadrer un exercice, le formateur peut demander à un participant ou à une équipe de participants de lire la solution proposée à voix haute et de laisser aux autres le temps de réagir à cette solution au cours d'une discussion. La tâche du formateur est de veiller à ce que la discussion débouche sur une certaine forme de conclusion. Les descriptions détaillées indiquées ci-dessous fournissent des suggestions sur le type de réponses attendues et proposent parfois des réponses modèles. Le formateur doit néanmoins prendre conscience du fait que la plupart des exercices n'ont pas uniquement une réponse 'exacte' étant donné l'importance du contexte.

## Assignment du Module

L'assignment du Module est la partie la plus longue du cours; si l'emploi du temps ne le permet pas, les participants pourront effectuer le travail, à l'extérieur, en dehors des heures de cours.

A la fin de l'Unité 1, le formateur introduit l'assignment du Module et de nouveau à la fin de chaque Unité lorsqu'il attribue de nouvelles tâches. Le formateur devra répartir les participants en quatre équipes. Les participants devront ensuite travailler sur l'assignment au sein de leur équipe respective. Le formateur mettra ce temps à profit pour aider les participants ou leur donner des conseils.

Après les assignments, le formateur devra laisser à chaque équipe le temps de présenter ses résultats aux autres groupes. Après chaque présentation, il convient de consacrer quelques minutes à débattre des résultats. Une fois qu'un consensus aura été obtenu sur une solution, le formateur ou certains participants désignés seront chargés de rédiger la solution conformément à l'assignment du Module. Le formateur devra rassembler l'ensemble des résultats le dernier jour de cours.

## Moments spécifiques dans le cours

### *Introduction et rencontre des autres participants*

Le cours débute par une introduction générale. La réalisation des activités suivantes est préconisée à ce moment spécifique:

- Présentation des formateurs: qui sont-ils, qu'ont-ils fait, leur domaine d'expertise?
- Introduction du cours: présenter l'emploi du temps; expliciter les méthodes de travail; expliquer les concepts clé.
- Introduction du sujet: en quoi est-ce important et que vont apprendre les participants?

Les participants doivent ensuite se rencontrer. Le formateur peut proposer un tour de présentation. Chaque participant devra donner (au moins):

- Son nom et des informations détaillées sur l'organisation qu'il/elle représente;
- (Le pays d'où il/elle est originaire);
- Son domaine d'expertise;
- Ce qu'il/elle souhaite apprendre dans ce cours.

Afin que tous les participants soient détendus et apprennent à se connaître, le formateur peut les autoriser à s'exprimer sur leur vie personnelle: leurs activités favorites, le dernier livre qu'ils/elles ont lu, etc.

### ***Echange des expériences***

Si la rencontre est une étape importante, l'échange des expériences au sein de l'ensemble des participants peut également se montrer très utile. Par exemple, cet échange peut jouer un rôle dans la répartition des participants pour les exercices etc. L'échange des expériences peut être réalisé en donnant à chaque participant la possibilité de s'exprimer sur:

- Son expérience en terme de genre/énergie/ formulation de politique;
- Les projets sur lesquels il/elle a travaillé, ainsi que son organisation;
- Ses expériences positives et négatives;
- Une anecdote sur un projet auquel il/elle a participé.

Après chaque présentation (la plus courte possible!), les autres participants devront être capables d'interroger le participant sur sa présentation.

Le formateur peut également proposer aux participants de noter leurs attentes par rapport au cours sur des fiches cartonnées. Ces fiches pourront être fixées au mur, puis contrôlées régulièrement pendant le cours afin de vérifier si les attentes exprimées ont été satisfaites. La vérification finale doit avoir lieu pendant l'analyse du cours de formation.

### ***Temps libre***

Les participants devront avoir une après-midi de libre à mi parcours.

### ***Conclusion de l'assignation du Module***

L'assignation du Module donne l'objectif de l'exercice. Dans la conclusion de l'assignation du Module, le formateur travaillera aux côtés des participants pour combiner l'ensemble des résultats obtenus de manière à atteindre l'objectif fixé (un modèle intégré de l'égalité des femmes et des hommes dans la politique énergétique dans un certain pays). Une discussion devrait permettre de parvenir à un consensus sur le modèle.

Le formateur devra rédiger les résultats de la conclusion et en donner une copie à tous les participants.

### ***Clôture du cours***

A quelques minutes de la fin du cours, le formateur devra réunir une dernière fois l'ensemble des participants au cours. La séance finale peut intégrer les éléments suivants:

- Laisser la possibilité aux participants de poser quelques questions finales;
- Tenter de recueillir des réflexions finales sur le contenu du cours en utilisant les notes prises lors des premières réunions (les participants ont-ils appris ce qu'ils souhaitaient apprendre? Que pensent-ils de leurs propres expériences après le cours?)
- Laisser chaque participant donner sa meilleure expérience d'apprentissage (ou la plus intéressante) pendant le cours.

Cette réunion finale peut également être utilisée pour distribuer les questionnaires d'analyse, du matériel additionnel sur le cours.



## **Description détaillée des Unités**

Vous trouverez dans les pages suivantes une description détaillée des cinq Unités de ce Module. La description est principalement destinée à fournir des informations additionnelles sur les études de cas, les points de discussion et les exercices. Le formateur doit non seulement lire cette description, mais aussi lire et comprendre l'ensemble du Module. Les temps indiqués entre parenthèses sont les durées indicatives pour chaque activité spécifique.

# Guide des Formateurs pour le Module 3

## Unité 1

Cette unité débute avec quelques informations générales de base relatives au concept du 'genre'. Elle explicite les raisons pour lesquelles les hommes et les femmes diffèrent en termes de responsabilités sociales ainsi que la manière dont ces différences se construisent. Elle explique également le terme 'contrat de genre': il s'agit d'un accord informel sur la relation entre les hommes et les femmes au sein des ménages et au sein de la communauté. Les informations de la Section 1 sont détaillées dans le Module 1. Le formateur doit évaluer le degré de compréhension des concepts de genre au sein du groupe de façon à déterminer le temps à allouer à cette unité. La seconde part de l'unité rappelle aux participants les raisons de la base de ce module – la nécessité d'intégrer le genre dans la politique énergétique.

Le système juridique moderne offre l'égalité des droits aux hommes et aux femmes, mais les systèmes traditionnels génèrent souvent des différences, par exemple en matière de droits d'héritage. Les systèmes traditionnels et modernes fonctionnent en parallèle dans de nombreux pays et sont ainsi sources de conflits.

Le **Point de discussion 1.1** (10 minutes de discussion) aborde les différences entre les hommes et les femmes. Les participants doivent nommer certaines différences et déterminer si ces différences sont biologiques ou sociales. Le formateur peut donner des exemples: en règle générale, les hommes sont plus forts (différences biologiques), les femmes s'occupent des enfants (différences sociales), à travail égal les hommes gagnent plus (différences sociales) et les femmes se montrent plus amicales (biologiques ou sociales?).

Le **Point de discussion 1.2** (10 minutes) invite les participants à s'interroger sur le système juridique de leur pays et à déterminer s'il y a égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Le formateur peut faire des propositions du genre: les femmes peuvent-elles hériter de terres comme les hommes? Les femmes sont-elles autorisées à ouvrir des comptes bancaires comme les hommes? La seconde question de ce point de discussion porte sur une réflexion sur le système traditionnel. L'opinion des participants sur ce point peut différer entre les participants issus des zones rurales et urbaines ainsi que les participants originaires de différentes régions du pays. Il est conseillé d'organiser un débat sur les conséquences d'un fonctionnement en parallèle des systèmes juridiques et traditionnels.

L'**Etude de cas 1.1** (5 minutes) présente un cas relatif à l'échec d'un projet spécifique au genre qui ne prenait pas en compte les disparités de genre. Même si ce cas porte sur un projet et non sur une formulation de politique, il convient de rappeler aux participants que les projets sont la finalité de la mise en œuvre de la politique. Si la politique est mal formulée (dans notre cas, sensible au genre), elle ne sera pas effective. Vous donnerez aux participants 5 minutes pour lire le cas. Le **Point de discussion 1.3** (10 minutes) pose deux questions sur ce cas. La première question porte sur les raisons de l'échec du projet. Le formateur devra établir avec exactitude les différences qui n'ont pas été prises en compte. La seconde question concerne les modifications à effectuer pour favoriser la réussite du projet.

La sous-section 1.3 traite de la nécessité d'intégrer le genre dans la politique énergétique. Le **Point de discussion 1.4** (10 minutes) interroge les participants sur la situation spécifique dans leur pays. Le formateur pourra alimenter la discussion en demandant aux participants de s'exprimer sur la manière dont le gouvernement du pays aborde les différences mentionnées au point de discussion 1.1.

L'**Outil d'analyse rapide** est présenté à la fin de cette unité (55 minutes). Cet outil est excellent pour entamer le processus d'intégration du genre dans la politique énergétique. Le formateur donnera 15 minutes aux participants pour lire la présentation de cet outil. Une séance plénière peut permettre de

clarifier certains points. Le formateur pourra diviser le groupe en 4 et charger un des groupes d'étudier la composition de cet outil. Ce groupe de participants pourra s'interroger sur les informations nécessaires, ainsi que la manière de les obtenir (20 minutes), et faire un court compte-rendu de ses conclusions en séance plénière.

L'Unité 1 se termine par un résumé et un aperçu de ce que les participants doivent apprendre. Le formateur pourra utiliser ce moment pour expliciter les objectifs d'apprentissage des participants présentés lors de la réunion d'introduction. Il n'y a pas d'exercice dans cette unité.

### **Assignment du Module**

Le formateur devra soigneusement expliquer l'assignation qui se poursuit tout au long du module. Les résultats pourront s'accumuler et ils serviront à la fin de l'Unité 5 à compléter le modèle indiqué à la Figure 2. Nous entendons par modèle les facteurs et leurs interactions intervenant dans le processus lié à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes: l'environnement de la politique, les acteurs/les parties prenantes, les caractéristiques d'une politique tenant compte du genre, le processus nécessaire pour l'obtenir et les manières de mesurer la réalisation des objectifs de la politique. Le formateur devra expliquer la Figure 2 et la façon dont elle se rapporte aux unités de ce module.

## Unité 2

L'Unité 2 s'interroge d'abord sur les raisons pour lesquelles la politique énergétique est aveugle en terme de genre. Une approche politique aveugle en terme de genre implique l'absence de reconnaissance des différents rôles des hommes et des femmes. Il est important que le formateur souligne le fait qu'une approche politique aveugle en terme de genre ne se limite pas au secteur énergétique et que des améliorations dans ce secteur peuvent avoir un impact sur le renforcement du pouvoir d'action des femmes en général.

Puis, l'unité pose la question de la prise de conscience en matière de différences entre les besoins énergétiques des hommes et des femmes. L'Unité explicite également le concept d'«énergie». Le formateur devra évaluer l'expérience des participants afin de déterminer le temps nécessaire pour clarifier ces points.

Le **Point de discussion 2.1** (10 minutes) invite les participants à réfléchir à d'autres secteurs (autres que le secteur énergétique) dans lesquels une approche politique aveugle en terme de genre est une question prédominante ainsi qu'à la manière dont elle se rapporte à l'idéologie politique, à la culture et à la tradition dans le pays. Le formateur peut demander des exemples relatifs à la situation du genre dans le secteur de l'éducation: l'accès à l'école est-il égalitaire pour les garçons et les filles?

Le **Point de discussion 2.2** (10 minutes) introduit l'Exercice du Module. Le formateur devra expliquer aux participants la signification de l'icône située sur le bord et leur suggérer de prendre des notes sur la discussion en cours qui servira d'introduction au modèle. Le point de discussion se rapporte aux différentes façons d'améliorer la position des femmes et invite également les participants à réfléchir aux conséquences du renforcement du pouvoir d'action des femmes. Pour la première question, le formateur pourra une nouvelle fois poser la question de l'influence positive de l'égalité de l'accès à l'éducation. Le formateur pourra lancer la seconde question en invitant les participants à réfléchir aux besoins possibles des femmes si elles veulent bénéficier d'une participation égale à celle des hommes dans le secteur énergétique.

**L'étude de cas 2.1** montre que les femmes sont défavorisées non pas uniquement sur le plan du genre. Le **Point de discussion 2.3** (10 minutes) pose quelques questions sur ce cas, notamment sur le terme de «citoyen moyen». Le formateur devra souligner (en particulier après la troisième question) qu'une formulation politique en fonction d'un «citoyen moyen» n'est pas appropriée.

L'**Exercice 2.1** (20 minutes) peut être réalisé après l'introduction de la Sous-section 1.1. Le formateur devra donner au moins 10 minutes aux participants pour finir cet exercice. Étant donné que cet exercice traite d'une situation spécifique à un pays, il n'y a pas de réponse unique. Le formateur devra débattre des idées des participants en séance plénière (pendant environ 10 minutes).

Le **Point de discussion 2.4** (10 minutes) concerne l'énergie métabolique et recherche des raisons pour expliquer que les statistiques officielles n'en tiennent pas compte. L'**Exercice 2.2** (20 minutes) concerne également l'énergie métabolique. Les participants auront 10 minutes pour faire cet exercice. Même si cet exercice est également spécifique à chaque participant, vous trouverez un modèle de réponse pour cet exercice à la fin des notes de l'Unité 2 dans le Manuel à l'attention des formateurs. Le formateur pourra organiser une discussion de 10 minutes à la fin afin d'évaluer si les résultats de cet exercice ont eu un impact sur l'opinion des participants en matière d'intégration de l'énergie métabolique dans les statistiques officielles.

Les **Points de discussion 2.5** et **2.6** (10 minutes chacun) abordent la question de l'utilisation de l'énergie et des besoins énergétiques des hommes et des femmes pour les tâches domestiques et non domestiques. Ces points de discussion ont été conçus pour susciter une prise de conscience relative aux différentes tâches qui requièrent de l'énergie. Le formateur pourra organiser une séance de recherche d'idées: il devra ainsi noter toutes les propositions des participants, puis procéder à leur

évaluation au bout de quelques minutes. S'il manque de temps, le formateur pourra omettre ces points de discussion.

La Section 2 de la présente Unité traite de la nécessité d'une prise de conscience et des raisons pour lesquelles le manque de conscience par rapport au genre dans la politique énergétique est un problème pour parvenir à la satisfaction des besoins des femmes en particulier. Il convient de ne pas négliger pour autant les besoins des hommes pauvres étant donné qu'ils travaillent le plus souvent dans le secteur informel. L'agriculture et l'industrie à grande échelle sont les principaux bénéficiaires de la politique énergétique. Les hommes dominent ces secteurs, à la fois en tant que propriétaires et comme employés. Il est particulièrement important que les participants comprennent le concept de 'conscience par rapport au genre'.

Le **Point de discussion 2.7** (15 minutes) est fondamental pour comprendre la théorie. Le formateur devra s'assurer de la participation de chacun dans cette discussion. Pour la première question, le formateur pourra faire un tableau tel que celui présenté ci-dessous et inviter les participants à donner des idées pour remplir les cases du tableau.

Différences ... en termes de facteurs socio-économiques	...accès à l'énergie	...contrôle de l'énergie
Les hommes ont plus de moyens financiers	Les femmes n'ont pas accès au réseau électrique	...les hommes décident de l'emplacement des lumières électriques autour de la propriété familiale rurale.
Les femmes n'ont pas le droit d'avoir leurs propres terres	...	...
...		

Les réponses aux seconde et troisième questions devront être brèves pour laisser plus de temps à la quatrième question.

La Section 3 donne les informations nécessaires pour lancer la discussion relative à l'intégration du genre dans la politique énergétique: comment se passe t-elle? Le formateur devra veiller à ce que tous les participants comprennent parfaitement le concept prédominant lié à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes. Pour ce faire, le formateur pourra demander aux participants d'exprimer leur position à l'écrit, puis en discuter en groupe. La seconde partie de la section concerne les approches participatives.

Le **Point de discussion 2.8** (10 minutes) aborde les différences entre le concept lié à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes et lié à 'l'approche masculine'. Le formateur devra s'assurer (notamment à la troisième question) que 'l'approche masculine' n'est pas toujours négative: il convient de demander aux participants de réfléchir aux conséquences positives de cette approche sur des éléments du secteur énergétique!

L'**Exercice 2.3** (30 minutes) est un jeu de rôle. Vous scinderez les participants en trois groupes. Le premier groupe jouera le rôle des hommes du village, le second celui des femmes du village et le troisième le rôle de l'équipe d'évaluation du projet. Vous donnerez à chaque groupe le descriptif correspondant à son rôle respectif (à la fin des notes de cette unité), mais vous ne leur montrerez pas les autres rôles. Vous devrez vous assurer que tous les participants prennent connaissance du cas et de l'exercice (5 minutes), puis vous donnerez à chaque groupe le temps (10 minutes) de se préparer à la discussion. Cette discussion devra durer 10 minutes environ. Pour l'obtention de données désagrégées en fonction du genre lors de la réunion de village, le formateur devra répartir les hommes et les femmes en groupes de discussion. Il est conseillé de vérifier au préalable si l'un des participants fait une telle proposition au cours de ce jeu de rôle. Dans le cas contraire, ce point fera l'objet d'une

discussion lorsque le formateur analysera les résultats, en mettant l'accent sur les différents types d'informations qu'un groupe mixte et des groupes de discussion peuvent obtenir. En général, les enquêtes ne recueillent que les opinions des hommes et il n'est donc pas surprenant que les besoins respectifs des hommes soient pris en compte.

**L'étude de cas 2.2** (5 minutes) traite des approches participatives en Inde se rapportant au **Point de discussion 2.9** (10 minutes) et invite les participants à identifier les chausse-trappes telles que celles qui ont été citées dans le cas. Ce point de discussion permet de mettre en évidence le degré de compréhension des participants en matière d'approche de planification participative.

En dernier lieu, le formateur devra résumer les apprentissages de cette Unité.

**Assignment du Module Unité 2** (120 minutes). Les participants travailleront au sein des équipes formées pour l'assignation du Module de l'Unité 1. Cette fois, chaque équipe aura sa propre tâche spécifique. Le temps alloué travailler en classe sur ces tâches est de 60 minutes. Chaque équipe aura 15 minutes pour délivrer ses conclusions en séance plénière. Les conclusions qui pourront être utilisées pour le modèle devront être affichées au mur.

### Exemple complet de l'exercice 2.2: l'énergie métabolique

L'énergie métabolique est une importante source d'énergie pour la plupart des activités des femmes dans les pays en voie de développement. Cependant, elle figure rarement dans les rapports officiels sur l'énergie et les institutions énergétiques ignorent généralement cette forme d'énergie. Cet exercice va vous permettre d'étudier la quantité d'énergie métabolique dont une femme a besoin pour des tâches habituelles.

Le tableau suivant représente la quantité nécessaire d'énergie (en calories) issue de l'alimentation pour accomplir certaines tâches habituelles (données fournies par Mehretu et Mutambira, 1992).

Activité	Calories/ heure	Heures par semaine	Total des calories
Aller chercher de l'eau pour la consommation	270	14	3780
Faire la lessive de la famille	280	12	3360
Ramasser le bois de feu	260	21	5460
Faire paître le bétail	560	7	3920
Abreuver le bétail	650	7	4450
Vendre les produits sur les marchés locaux	380	6	2280

Aller chercher de l'eau, par exemple, utilise 270 calories par heure. Une marche de 2 heures vers le canal le plus proche pour puiser de l'eau prend donc 2 heures x 270 calories x 2 (aller et retour) = 1080 calories.

Vous prendrez l'exemple d'un village rural dans votre pays, peut-être le village où vous avez grandi. Combien d'heures par semaine une femme de ce village consacre-t-elle chaque semaine aux activités citées plus haut? Combien de calories sont utilisées pour ces activités? Vous remplirez les cellules vides dans le tableau avec ces informations.

Dans le tableau, quelle activité utilise le plus de calories et donc le plus d'énergie métabolique?

Ramasser le bois de feu

---

Trouvez-vous cela surprenant? **NON**

Une tasse de riz fournit environ 250 calories d'énergie, une pomme environ 60 calories et 100 grammes de poulet environ 160 calories. Que pensez-vous des quantités de calories requises par les activités du tableau?

C'est beaucoup : cela représente plus de 21 tasses de riz pour une seule activité (3 tasses par jour).

---

Quelles sont les propositions pour rendre ces tâches moins intensives en énergie métabolique pour les femmes.

Si la forêt est éloignée: utiliser un camion pour collecter le bois de feu et le ramener jusqu'au village.

---

Utiliser d'autres types de combustibles autres que le bois de feu qui pourraient être transportés facilement jusqu'au village, par exemple le kérosène.

---

Cette solution utilise-t-elle des types 'modernes' d'énergie, telle que l'électricité? A votre avis, la mise en œuvre de votre solution peut-elle être un problème? Vous expliquerez votre réponse.

Les combustibles modernes posent également des problèmes mais souvent d'un autre genre (coûts, acceptation, etc.)



**Exercice 2.3: la collecte de données désagrégées en fonction du genre****ROLES**

Le formateur devra attribuer un rôle spécifique à chaque groupe. Les groupes ne devront pas voir les rôles respectifs des autres.

***L'équipe d'évaluation***

Vous êtes stupéfaits de constater le faible intérêt pour les poêles. Leur utilisation offre en effet de nombreux avantages.

Vous voulez découvrir ce qui pourrait décider la population, notamment les femmes, à s'impliquer dans ce projet et à se tourner vers les poêles. Essayez de trouver une solution qui puisse convenir à tout le monde et qui prenne également en compte les besoins des femmes.

***Les hommes du village***

Vous n'aimez pas ce projet. Il tend à modifier trop de choses dans votre village et pas uniquement les pratiques culinaires. Vous vous opposez à ce que vos femmes puissent prendre part au montage des poêles – les femmes ne doivent pas faire ce genre de choses, ce serait contraire à la tradition. Vous ne souhaitez pas qu'elles assistent à cette réunion et encore moins qu'elles s'expriment.

***Les femmes du village***

Vous souhaitez pouvoir utiliser un poêle de meilleure qualité, mais qui corresponde à vos habitudes et pratiques culinaires. Les hommes du village sont très conservateurs. Ils s'opposent à tout changement. Même si vous êtes prêtes à vous former au montage des poêles, vous préférez trouver un compromis et laisser cette tâche aux hommes. Si seulement les hommes pouvaient vous laisser exprimer votre opinion à la réunion! Comment pouvez-vous expliquer votre point de vue à l'équipe chargée de l'évaluation?

## Unité 3

La troisième unité de ce Module décrit la formulation de la politique et les tentatives d'influence du processus en six sections. Elle commence par expliquer le concept de 'politique', notamment les formes que revêt la politique. Elle traite également du cycle politique. Il est important de comprendre le fonctionnement du cycle politique car cela permet de déterminer les raisons pour lesquelles certaines questions sont traduites en politique et pas d'autres.

Pour les **Points de discussion 3.1 et 3.2** (10 minutes chacun), certains participants pourront s'exprimer sur leur organisation. Il est conseillé de limiter les réponses à deux ou trois organisations par manque de temps. Il serait intéressant de comparer les différentes organisations que les participants représentent.

L'**étude de cas 3.1** donne un exemple du cadre pour une politique gouvernementale dans le domaine du genre et de l'énergie. Ce cadre se rapporte à l'Ouganda. Le formateur devra laisser aux participants 5 minutes pour lire le cas et se préparer pour le **Point de discussion 3.3** (15 minutes). Ce point de discussion concerne l'évaluation de la politique présentée dans le cas, et tout particulièrement les faiblesses et les chausse-trappes possibles.

La Section 2 traite du cadre théorique de la formulation de la politique. Il est très important que les participants comprennent bien le modèle progressif (Figure 3.1). Il pourra être agrandi et accroché au mur. Le formateur pourra ainsi s'y référer tout au long du cours.

L'**Exercice 3.1** (60 minutes) doit être réalisé en équipes (deux ou trois participants) après la lecture du cas. Chaque équipe doit conseiller le gouvernement sur les options politiques possibles en utilisant la première des trois étapes du modèle linéaire. Vous formerez d'abord les équipes, en leur laissant le temps de lire le cas (5 minutes). Puis, les participants auront 15-20 minutes pour rédiger leurs propositions de politiques (il n'est pas nécessaire de donner des informations très détaillées). Lorsque tout le monde aura terminé, vous demanderez à une équipe de présenter ses conclusions et les autres équipes pourront poser des questions (20 minutes). Les équipes devront enfin parvenir à un consensus sur leurs idées (15 minutes). En fait, cette dernière composante modèle la situation dans le cadre du processus de fixation des orientations politiques où les différentes parties prenantes tentent d'exercer leur influence de façon à ce que la politique reflète leurs points de vue. Le formateur devra souligner ce point à la fin de la discussion.

Le **Point de discussion 3.4** (10 minutes) fait un rappel des faiblesses de la politique énergétique du pays mentionnées précédemment dans le Module. Le formateur pourra écrire la liste de ces faiblesses au tableau afin de permettre aux participants de déterminer pour chaque faiblesse si elle nécessite une mise au point politique, etc. Il convient de les aborder dans le modèle mis au point dans l'assignation du Module (30 minutes).

Le formateur devra présenter l'**Outil 'identifier les objectifs de genre'**. Il n'y aura probablement pas de temps pour la pratique de cet outil. Le formateur devra – néanmoins – préciser aux participants que cet outil est précieux dans l'assignation du Module. Le formateur devra se familiariser avec le concept relatif aux Objectifs de genre (voir Module 1, Unité 1.4 et Module 2, Unité 2.3 pour des informations plus détaillées).

Après la formulation théorique de la politique, la Section 3 décrit le véritable processus de formulation de la politique, qui présente quelques différences par rapport à la théorie. Pour une meilleure compréhension – s'il reste suffisamment de temps – le formateur pourra noter les principales caractéristiques théoriques (vous laisserez aux participants le soin de les nommer) afin de les opposer aux caractéristiques pratiques.

Le **Point de discussion 3.5** (10 minutes) traite des motivations qui influencent la formulation de la politique. Le formateur pourra demander aux participants d'en citer le plus possible et de prendre des notes.

Le **Point de discussion 3.6** (10 minutes) est une réflexion sur la façon dont les participants peuvent utiliser les limitations auxquelles les décideurs politiques sont confrontés pour faire avancer la cause d'une politique énergétique intégrant le genre.

L'**Exercice 3.2** (45 minutes) demande aux participants de planifier un processus de formulation politique en temps limité. L'exercice doit être réalisé individuellement. Vous donnerez à tous les participants 20 minutes pour faire cet exercice (il est important d'imposer une contrainte de temps). En séance plénière, le formateur pourra commencer à rédiger un calendrier de planification bénéficiant d'un accord général. Il convient d'organiser une discussion pour y parvenir, mais dans un cadre limité et en mettant l'accent sur les conséquences des choix réalisés (25 minutes). Vous trouverez une solution modèle de l'exercice 3.2 dans les Annexes.

La Section 4 explicite la manière de traduire les questions en politiques, une fois qu'elles ont été déterminées. Il est essentiel à cet égard de souligner les croyances auxquelles les personnes sont attachées, qui ne sont pas très explicites en général.

Le **Cas 3.2** (5 minutes) concerne un tournant dans la politique énergétique de l'Afrique du Sud, qui sera évoqué au **Point de discussion 3.7** (5 minutes). Le point porte ici sur le fait que la politique énergétique a changé, non pour des raisons techniques relatives à l'alimentation en carburant, mais pour des raisons politiques plus générales.

La Section 5 ne traite pas du processus de formulation politique, mais des stratégies destinées à influencer les processus politiques. Il s'agit d'une brève introduction à l'advocacy. Il est conseillé aux participants intéressés par l'advocacy de suivre le cours se rapportant au Module 4, qui traite spécifiquement de l'advocacy en faveur d'une politique énergétique sensible au genre.

Le **Point de discussion 3.8** (10 minutes) est une discussion servant d'introduction aux tentatives d'influence dans le domaine de la politique. Vous pouvez lancer la discussion en autorisant certains participants – ayant une expérience en la matière – à raconter leur histoire. La quatrième question requière toute votre attention et il convient de lui consacrer suffisamment de temps. Le formateur peut également trouver qu'il serait utile de lire le Module 4, Unité 4, Sous-section 6.4 (activités médiatiques) ainsi que l'Unité 6, Section 3 (formuler des messages d'advocacy).

Le formateur pourra organiser le **Point de discussion 3.9** (10 minutes) sous la forme d'une séance de recherche d'idées. Vous commencerez par noter au tableau les acteurs susceptibles d'influencer la politique. Est-il possible de les grouper en différentes catégories? (L'Exercice 3.3 donne un certain nombre de parties prenantes possibles). Certains ont plus d'influence que d'autres et certains sont intéressés par des questions différentes. (Le formateur pourra se référer à la Section 2, Unité 3, Module 4: Analyse des parties prenantes).

L'**Exercice 3.3** (20 minutes) est un simple exercice que chaque participant peut réaliser individuellement. Le formateur pourra allouer 10 minutes aux participants pour remplir les cases. Puis, le formateur pourra demander à un participant de donner sa solution à l'une des questions, ce qui pourra constituer la base d'une brève discussion. Etant donné que les stratégies sont généralement fonction des circonstances – il n'y a pas de réponse unique.

Pour le **Point de discussion 3.10** (15 minutes), il convient de jauger l'opinion des participants en leur demandant de lever la main s'ils sont d'accords. Le formateur pourra inviter un participant ayant réagi et un autre participant s'étant abstenu à s'expliquer sur leurs raisons respectives. Si un grand nombre de participants approuvent une absence de réaction, le formateur pourra demander à certains d'entre eux de s'expliquer.

Le **Point de discussion 3.11** (10 minutes) peut être une activité de recherche d'idées. Au **Point de discussion 3.12** (10 minutes), le formateur peut donner aux participants la possibilité d'expliquer une

situation qu'ils connaissent bien où l'opinion publique a été influencée, de préférence de manière positive. Les exemples dans le domaine du genre ou le secteur de l'énergie sont recommandés, mais ils ne sont pas obligatoires. La dernière question invite les participants à réfléchir aux approches qui pourraient être utilisées avec succès dans le secteur de l'énergétique.

La section finale aborde la mise en oeuvre de la politique, ainsi que son suivi et son évaluation. Il convient de souligner que l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes n'est pas achevée une fois que la politique existe sur le papier. S'il le juge nécessaire, le formateur pourra décider de reprendre cette section après une longue pause.

Dans le **Cas 3.3** (5 minutes) et le **Point de discussion 3.13** (20 minutes), les participants sont invités à traduire l'aspect suivant d'une politique énergétique en détails pratiques: "l'ensemble des citoyens devraient pouvoir disposer de l'énergie à un coût raisonnable". Pour diriger cette discussion, le formateur pourra poser des questions spécifiques telles que: "de quels éléments cette déclaration est-elle constituée (ensemble des citoyens, coût raisonnable)?", "comment parvenir à satisfaire le premier élément?", "quelles conséquences cela entraîne-t-il au niveau du second élément", "comment surmonter les différences?" etc. Les participants auront 10 minutes pour travailler individuellement et 10 minutes pour une discussion en séance plénière.

Au **Point de discussion 3.14** (10 minutes), le formateur pourra charger un participant ayant de l'expérience dans ce domaine de faire une petite présentation (5 minutes) et le reste du groupe pourra faire des commentaires sur les stratégies utilisées (5 minutes).

L'**Exercice 3.4** (20 minutes) concerne l'utilisation des indicateurs. Il peut être réalisé individuellement ou en petits groupes (2 ou 3 participants). Le formateur peut se contenter de présenter les réponses correctes à la première partie de l'exercice (vois ci-dessous). La seconde partie est moins contraignante. Il convient de faire quelques propositions pour cette partie.

**Outil: Indicateurs pour les objectifs de genre** (30 minutes). Le formateur devra présenter cet outil. C'est une aide essentielle pour comprendre les objectifs des différentes parties prenantes. Veulent-elles vraiment parler de "renforcement du pouvoir d'action" ou s'agit-il de "bien-être" dans la pratique? Vous trouverez un exemple pour aider les participants à bien comprendre.

À la fin de l'Unité, le formateur pourra résumer les connaissances apprises en cours, en particulier de nouveau le modèle linéaire, et souligner certaines étapes du processus (comme l'évaluation, etc.). Après cette unité, les participants devront travailler sur l'assignation du Module, et il devrait rester du temps pour pouvoir expliciter, sur une base plus individuelle, les aspects du processus politique qui resteraient flous.

**Assignation du Module Unité 3** (120 minutes). Les participants continuent de travailler au sein des équipes formées pour l'assignation du Module à l'Unité 1. Le formateur devra allouer 60 minutes pour travailler en classe sur ces tâches. Chaque équipe aura 15 minutes pour préparer ses conclusions en séance plénière. Les conclusions pouvant être utilisées dans le modèle devront être mises sur papier et accrochées au mur.

### Exercice 3.2: le véritable processus de fixation des orientations politiques – un modèle de réponses

*Le processus idéal de fixation des orientations politiques est linéaire et implique la participation de toutes les parties prenantes. Cependant, il n'en va pas de même dans la pratique. Dans cet exercice, vous devrez adapter le processus linéaire de fixation des orientations politiques de façon à pouvoir contribuer à un processus dans le cadre duquel vous envisagez de mettre en place une politique énergétique plus sensible au genre. Cet exercice est effectué sur une base individuelle (45 minutes).*

*Les participants travaillent sur une base individuelle. Ils doivent jouer le rôle d'un employé d'une ONG, AWENT, qui prône la création d'entreprises à l'initiative des femmes. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de mettre au point une politique dans cet exercice, mais plutôt de planifier la collecte des données devant permettre à AWENT de conseiller le ministre sur une politique plus sensible au genre dans le secteur du charbon. Les participants devront dire où ils comptent trouver les informations nécessaires et combien de jours ils vont consacrer à chaque activité.*

**Tâche:** À l'occasion de l'atelier de consultation politique qui se tiendra dans 14 jours, AWENT souhaite présenter au Ministre une politique destinée à promouvoir la conscience par rapport au genre de la chaîne énergétique dans le secteur du charbon. Afin d'être en mesure de faire les recommandations politiques demandées, vous devrez préalablement obtenir les informations qui vont vous permettre de remplir le tableau. Vous indiquerez dans la seconde colonne comment vous pensez obtenir les informations qui vous permettront de répondre aux questions posées dans la première colonne. Vous donnerez, dans la troisième colonne, une estimation du nombre de jours consacrés à chaque activité. Pouvez-vous laisser une étape /question de côté? AWENT peut charger deux membres de son personnel (une femme et un homme) de collecter les informations.

*Vous trouverez ci-dessous un modèle de réponses.*

<i>Activité</i>	<i>Comment trouver les informations</i>	<i>Planification</i>
<b>1. Définir la question</b>		
Le problème: quel est le besoin de développement?	Discuter avec le ministre / des informateurs	1 jour
Diagnostic du problème: pourquoi existe t-il?	-	-
Quel est l'objectif de développement?	Déjà donné	½ journée
<b>2. Examiner les options politiques</b>		
Quelles sont les variantes possibles pour atteindre l'objectif de développement?	Discuter avec des professionnels/ lire la documentation /contacter des ONG	3 jours
Quelle est la faisabilité de chaque option?	Idem.	3 jours
Quels sont les impacts potentiels sur les femmes et les autres groupes sociaux défavorisés?	Passer en revue la documentation/ faire appel à des professionnels	2 jours
<b>3. Faire des choix politiques</b>		
Quelle est la meilleure option en termes d'objectifs sociaux et économiques?	Choix basé sur ce qui précède	½ journée
Cette option est-elle possible politiquement?	Réponse déjà donnée	-

<b>4. Mettre en oeuvre des politiques</b>		
Qui est chargé de la mise en œuvre de la politique choisie?	Etudier les documents relatifs à des projets antérieurs / appeler les personnes qualifiées dans ce domaine	2 jours
Quel est le plan de cette mise en œuvre?	Fonction de l'expérience	2 jours
<b>5. Suivi et évaluation</b>		
Comment assurer le suivi de la mise en oeuvre de la politique/des résultats?	- (point à définir ultérieurement)	-
Comment tirer partie de ces informations ?	- (point à définir ultérieurement)	-
<b>Planification au total</b>	---	14 jours

### Exercice 3.4: l'utilisation des indicateurs

Les indicateurs sont très utiles pour mesurer les résultats d'une stratégie d'advocacy. Dans cet exercice, vous devrez classer certains indicateurs (tirés du Module 3) comme étant qualitatifs ou quantitatifs. Puis, vous devrez créer certains indicateurs pour mesurer les résultats dans un cas spécifique. Cet exercice peut être effectué en petits groupes (2 ou 3 participants) et prend environ 30 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes en séance plénière.

Les indicateurs ci-dessous sont-ils qualitatifs ou quantitatifs?

<i>Indicateur</i>	<i>Type :</i>
Nombre de raccordements à un réseau électrique.	Quantitatif
Les femmes pensent que l'électricité a permis d'améliorer leurs conditions de vie.	Qualitatif
Nombre de coupures d'électricité.	Quantitatif
Amélioration de l'alimentation en kérosène.	Qualitatif
Nombre de femmes qui utilisent le gaz de pétrole liquéfié pour la cuisine	Quantitatif
Pourcentage de tâches domestiques effectuées par des hommes	Quantitatif
Existence d'une politique énergétique en matière d'énergie domestique	Qualitatif

<i>Variables</i>	<i>Indicateurs</i>
Soutien politique favorable à une participation sensible au genre	1. Existence d'une politique nationale relative à une énergie utilisant la biomasse 2. Politique énergétique nationale sensible au genre 3. Caractère explicite des objectifs spécifiques au genre dans la politique.
Soutien institutionnel favorable à une participation sensible au genre	1. Présence de données désagrégées en fonction du genre 2. Type d'organisations impliquées dans le processus 3. Manière dont la documentation des organisations reflète le genre
Intégration du genre au niveau de la mise en oeuvre: les entreprises éconergétiques	1. Nombre d'hommes et de femmes formés 2. Nombre d'hommes et de femmes marginalisés 3. Bénéfices pour les hommes et les femmes liés à la participation au projet
Intégration du genre au niveau de	1. Nombre d'hommes et de femmes intéressés

la mise en oeuvre: les utilisateurs

---

2. Bénéfices générés par les résultats du projet pour les hommes et les femmes

---

3. Nombre d'hommes et de femmes touchés

---



## Unité 4

L'Unité 4 concerne les éléments qui constituent une politique énergétique sensible au genre. Les trois unités précédentes ont présenté suffisamment d'informations de base pour permettre aux participants de commencer à travailler sur une politique énergétique sensible au genre. Il est crucial de comprendre les trois premières unités pour appréhender les concepts présentés dans la présente Unité et dans l'Unité 5. L'Unité 4 débute ainsi par une courte répétition de certains concepts introduits dans les trois premières unités. Le formateur pourra choisir de consacrer du temps supplémentaire à la théorie s'il le juge nécessaire.

La Section 2 présente les conditions requises pour la création d'une politique énergétique sensible au genre. Ces conditions ont été identifiées sur la base d'un examen de l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes en Ouganda et en Afrique du Sud. Ces conditions ne sont certainement pas les seules conditions préalables pour considérer l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes, ce qui constitue le sujet abordé au **Point de discussion 4.1**. Il est également possible de considérer l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes sans la mise en place de ces conditions, néanmoins le processus est plus long et n'atteint pas l'ensemble des objectifs fixés. Le point de discussion 4.1 (10 minutes) invite les participants à réfléchir aux autres caractéristiques pouvant faire partie d'une politique énergétique sensible au genre. Il convient de déterminer si les nouvelles conditions sont ou non des aspects véritables de ceux déjà évoqués. Les cinq conditions mentionnées sont suffisantes et la mise en place de conditions trop nombreuses serait préjudiciable.

L'**Exercice 4.1** (40 minutes) peut être réalisé individuellement ou par deux. Le formateur devra en décider en fonction des expériences tirées des exercices précédents. Les participants doivent remplir un tableau, en répondant aux questions portant sur chacune des conditions requises pour la création d'une politique énergétique sensible au genre (20 minutes). De façon à couvrir l'ensemble des conditions, le formateur pourra demander à des participants spécifiques ou à des paires de participants de travailler dans un premier temps sur une des conditions. Ils pourront ensuite se consacrer aux autres conditions. Ils pourront inscrire leurs réponses sur une fiche cartonnée, ce qui permet de rassembler l'ensemble des idées à la fin de l'exercice. Les réponses ne devront pas être trop détaillées étant donné qu'à la fin de l'exercice, le formateur devra combiner l'ensemble des réponses en une seule solution globale en séance plénière (20 minutes). Cette solution pourra être réutilisée pour l'assignation du Module.

La Section 3 présente les dimensions de la politique : la dimension économique, politique, sociale et se rapportant à l'environnement durable.

Le **Point de discussion 4.2** (entre 10 et 15 minutes) est un petit exercice de groupe, basé sur les équipes de l'assignation du Module. Les équipes devront consacrer entre 5 et 10 minutes environ au point de discussion. Puis, tous les groupes afficheront leurs résultats au mur (comme pour une affiche) afin d'examiner le travail des autres groupes pendant 5 minutes.

Le **Point de discussion 4.3** (entre 5 et 10 minutes) peut faire l'objet d'une séance plénière. Ce point traite des budgets spécifiques au genre. La Plate forme d'action de Pékin a notamment permis de mettre en place un processus d'analyse des allocations budgétaires, qui permet de garantir une répartition plus équitable des ressources. Le Conseil du Commonwealth a œuvré en faveur de l'utilisation de cet exercice dans un grand nombre de pays, même s'il apparaît que le secteur énergétique n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. Cependant, le projet TIE-ENERGIA, qui est également en charge de "l'Aspect Genre de L'Énergie", assure la réalisation de trois audits spécifiques au genre dans le secteur énergétique (Botswana, Kenya et Sénégal). Le formateur pourra demander aux participants de partager leurs expériences potentielles en matière d'exercices budgétaires spécifiques au genre.

Le **Point de discussion 4.4** (entre 5 et 10 minutes) peut se dérouler sous la forme d'une brève discussion en séance plénière sur les questions environnementales dans le domaine du genre et de l'énergie.

L'**Encadré 4.1** (5 minutes) présente des informations de base sur une façon d'analyser les rôles des femmes. Le formateur pourra poser des questions sur les définitions du genre : "selon vous, quel est le rôle le plus important pour une femme?" ou "pouvez-vous me citer d'autres tâches réalisées par les femmes?" Pour plus d'informations sur les rôles des femmes, les participants pourront se tourner vers le Module 1 de l'Aspect Genre de l'Energie. Le **Point de discussion 4.5** (entre 5 et 10 minutes) peut faire l'objet d'une séance plénière. Il s'interroge sur la façon dont la politique énergétique peut transformer les rôles des femmes, mais n'aborde pas les relations fondées sur le genre.

La Section 4 présente la disponibilité, le coût par rapport aux moyens et la sécurité comme des aspects qui influencent l'accès aux services énergétiques. L'objectif principal d'une politique énergétique sensible au genre est de favoriser cet accès. Chacun de ces aspects fait l'objet d'une explication détaillée. Le formateur devra amener les participants à réfléchir aux autres objectifs d'une politique énergétique sensible au genre ou à d'autres aspects en matière d'accès aux services énergétiques.

Avant le **Point de discussion 4.6** (entre 5 et 10 minutes), l'accès aux services énergétiques est présenté comme un objectif d'intérêt majeur d'une politique énergétique sensible au genre. Le statut, le revenu, l'âge, la situation professionnelle (à savoir si les individus ont des enfants, sont salariés ou en maladie) et les relations individuelles sont connus comme des composantes déterminant l'accès aux services énergétiques. Les participants devront réfléchir à la situation relative à ces composantes dans leur pays et dans d'autres pays.

Le formateur pourra organiser le **Point de discussion 4.7** (10 minutes) en inscrivant sur le tableau blanc les quatre exemples de cas, puis en passant à la discussion avec les participants sur les aspects se rapportant à la sécurité pour chaque cas, enfin en rédigeant les conclusions.

**Outil: Définir les éléments d'une politique énergétique intégrant le genre.** Comme cet outil est utilisé à l'Exercice 4.3, le formateur devra simplement présenter rapidement la matrice. Les colonnes représentent les quatre aspects de la caractéristique multidimensionnelle de la politique. Les rangées représentent les questions que la politique doit aborder. Elles peuvent varier en fonction de l'identification des questions dans un contexte particulier. Dans l'exemple donné dans ce module, l'accès dans la question d'intérêt majeur possède trois dimensions: la disponibilité, le coût par rapport aux moyens et la sécurité. Les cellules représentent la manière dont les dimensions politiques influencent chaque question. Un exemple complet est indiqué. Il est néanmoins recommandé au formateur de passer à l'Exercice 4.3, plutôt que de présenter l'exemple étant donné que cela va aider les participants à mieux comprendre cet outil.

L'**Exercice 4.2** (40 minutes) ne repose pas uniquement sur la théorie, mais également sur l'Outil 'définir les éléments d'une politique énergétique intégrant le genre'. Les participants peuvent faire cet exercice dans leurs équipes. La réalisation de cet exercice devrait prendre 30 minutes. Le formateur organisera ensuite une discussion de 10 minutes environ relative aux résultats des participants.

La dernière section résume le contenu de l'Unité 4. Etant donné que cette unité contient de nombreuses informations, le formateur devra prendre le temps nécessaire pour faire ce résumé (15-20 minutes).

### **Assignation du Module** (2 heures)

L'assignation du Module comprend trois activités seulement. Le formateur devra procéder à une nouvelle répartition des équipes. Les participants pourront consacrer 90 minutes à la réalisation de leurs travaux. Puis, chaque équipe aura 10 minutes pour la présentation de ses conclusions.

## Unité 5

La dernière unité du Module 3 va aider les participants à s’y retrouver dans le véritable processus de création d’une politique énergétique sensible au genre en présentant la théorie relative aux conditions favorables et au processus de formulation. Elle contient également des informations sur la manière de motiver les parties prenantes à mieux considérer l’approche intégrée de l’égalité des femmes et des hommes dans le secteur énergétique. La première section donne un aperçu des sujets couverts dans cette unité, ainsi que de leur pertinence et de leurs interconnexions.

La Section 2 donne un aperçu des conditions favorables à l’intégration du genre dans la politique énergétique. Les participants devraient à présent connaître la plupart de ces conditions. S’il reste du temps, le formateur peut commencer en invitant les participants à s’exprimer sur les conditions avant toute explication. Si le temps manque, le formateur pourra introduire les conditions sous la forme d’une présentation.

La sous-section 2.2 présente deux outils, se rapportant à l’analyse des parties prenantes. Le formateur devra présenter les outils et souligner leur pertinence par rapport au processus d’intégration du genre dans la politique énergétique. Le **Point de discussion 5.1** (10 minutes) concerne l’analyse des parties prenantes. Le formateur devra demander aux participants où ils pourraient utiliser une telle analyse dans le cadre du processus de formulation de la politique. Il peut y parvenir en laissant les participants indiquer eux-mêmes où utiliser les outils dans le modèle linéaire ou bien pour quelles caractéristiques, éléments, questions, etc., d’une politique énergétique sensible au genre utiliser cet outil.

La sous-section 2.3 présente l’outil suivant : ‘**les méthodes analytiques pour les différents éléments d’une politique & des processus politiques**’. Cet outil s’accompagne de l’**Exercice 5.1** qui est un exercice long et difficile. Le formateur devra expliquer l’exercice (10 minutes) et former six équipes de participants (5 minutes). Chaque équipe sera chargée de rechercher l’un des éléments de la liste (2 heures et demie). Chaque équipe présentera ensuite ses conclusions en séance plénière (90 minutes). Les résultats de cet exercice serviront pour l’assignation du Module.

Le **Cas 5.1** (10 minutes) traite de l’engagement politique en Ouganda. Le formateur devra laisser aux participants le temps de lire le cas. S’il y a des femmes ougandaises parmi les participants, le formateur pourra les inviter à commenter ce cas en fonction de la réalité sur le terrain. Il pourra également demander aux femmes originaires d’autres pays de comparer ce cas avec la situation dans leurs pays respectifs. Le **Point de discussion 5.2** (10 minutes) fera l’objet d’une discussion en séance plénière.

Le formateur pourra traiter le **Cas 5.2** (5 minutes), le **Point de discussion 5.3** (entre 5 et 10 minutes), le **cas 5.3** (5 minutes) et le **Point de discussion 5.4** (10 minutes) de la même façon que le Cas 5.1 et le Point de discussion 5.2.

L’**Exercice 5.2** (25 minutes) porte sur les conditions favorables. Les participants travailleront sur une base individuelle. Il n’y a pas encore eu de discussion pour déterminer quelle est la condition la plus importante. La dernière colonne du tableau invite les participants à classer les conditions par ordre d’importance. Le classement est fonction du contexte.

La Section 3 aborde le processus de formulation d’une politique énergétique sensible au genre. Elle décrit ici les éléments qui doivent être présents afin de formuler avec succès une politique énergétique sensible au genre. Etant donné que les participants se seront déjà familiarisés avec les cinq éléments, cités précédemment dans ce module, le formateur pourra leur demander de s’exprimer sur ces éléments avant de passer à la présentation de la théorie.

Le **Point de discussion 5.5** (10 minutes) pourra faire l’objet d’une discussion en séance plénière.

Le **Point de discussion 5.6** (10 minutes) sera une discussion en séance plénière.

Une fois encore, le **Cas 5.3** (5 minutes) et le **Point de discussion 5.7** (10 minutes) traitent de la participation en tant que partie intégrante du processus lié à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes. S'il y a des femmes ougandaises qui participent au cours, le formateur pourra les inviter à faire connaître leur opinion par rapport à l'interprétation de Feenstra.

L'**Exercice 5.3** (45 minutes) est réalisé sur une base individuelle pour tous les participants. Ils devront expliquer à un décideur politique certains aspects relatifs au genre, etc. Tous les participants auront 15 minutes pour lire l'exercice et rédiger leurs réponses. Le formateur pourra organiser un jeu de rôle. Un participant joue le rôle du décideur politique et pose les questions indiquées dans cet exercice, et un autre participant lui répond en faisant son possible pour être convaincant (15 minutes). Les autres participants pourront réagir à cette intervention. Le formateur consacra les cinq dernières minutes à faire le résumé des questions débattues au cours de cette session.

Le **Point de discussion 5.8** (entre 10 et 15 minutes) est plutôt difficile. Les participants devront réfléchir à la relation d'une politique énergétique sensible au genre par rapport aux autres secteurs. Si aucun participant ne parvient à trouver les réponses relatives aux quatre cas, le formateur pourra faire quelques propositions, du genre: "les femmes pourraient-elles davantage tirer profit de ce secteur une fois qu'elles auront obtenu l'égalité des droits énergétiques?" ou "ce secteur est-il nécessaire pour donner aux femmes l'opportunité de renforcer leur pouvoir d'action au moyen d'une politique énergétique sensible au genre?".

La dernière section de l'Unité 5 porte sur la motivation des parties prenantes. Elle donne un certain nombre de raisons qui motivent les parties prenantes à prendre part à l'intégration du genre dans la politique énergétique. Il est important que les participants comprennent bien ces raisons. Le **Point de discussion 5.9** (10 minutes) invite les participants à réfléchir sur leurs propres motivations, ainsi que sur leur organisation et sur le gouvernement. La discussion pourrait porter ici sur les conséquences pour les parties prenantes qui ont des motivations différentes liées à l'approche intégrée de l'égalité des femmes et des hommes dans la politique énergétique. Les origines de ces motivations différentes se rapportent à l'Unité 4 relative à la formation des points de vue sur le monde.

L'**Exercice 5.4** (40 minutes), le dernier exercice du Module, devra être effectué individuellement ou en groupes si les participants appartiennent à la même organisation. Les participants sont d'abord invités à s'exprimer sur les aspects généraux de la motivation des parties prenantes, puis sur les aspects spécifiques de leur propre organisation (25 minutes). Le formateur pourra consacrer les 15 minutes restantes à débattre des impacts possibles sur une organisation dont la politique et la pratique sont soit semblables, soit divergentes.

Pour finir, le formateur devra résumer l'unité. S'il reste du temps, il pourra faire un récapitulatif des résumés de toutes les unités pour l'assignation finale du Module.

**Assignation du Module** (3 heures). Les participants seront à nouveau répartis en quatre équipes. Ils auront deux heures pour terminer les travaux d'équipe et une heure pour faire leur compte-rendu.

## **Conclusion de l'Assignment du Module**

Dans la conclusion de l'assignment du Module, le formateur travaillera aux côtés des participants pour combiner l'ensemble des résultats obtenus de manière à atteindre l'objectif fixé (un modèle intégré de l'égalité des femmes et des hommes dans la politique énergétique dans un certain pays). Une discussion devrait permettre de parvenir à un consensus.

Le formateur devra rédiger les résultats de la conclusion afin d'en distribuer une copie à tous les participants.

## UNITÉ 6

Cette dernière activité est générique à l'ensemble des Modules. Elle est conçue pour aider les participants à appliquer les connaissances apprises en cours dans le cadre de leurs activités professionnelles. Il convient de laisser aux participants le temps de rédiger au moins leur plan d'action. Le formateur devra passer dans le groupe pendant la préparation des plans d'action afin d'apporter son aide et de donner des conseils en cas de besoin. Si possible, les participants devront également être en mesure de présenter leurs plans d'action et d'en débattre en séance plénière. En variante, ils pourront présenter leurs plans d'action sous la forme d'une affiche et le groupe passera ensuite d'une affiche à l'autre pour faire des commentaires et des suggestions, soit en s'adressant directement au participant qui a rédigé le plan, soit en ajoutant des commentaires écrits.

Il est conseillé au formateur de faire une copie qui sera conservée par les organisateurs du cours à des fins de suivi et d'évaluation de l'impact de la formation. Le cas échéant, les participants devront en être informés.

## EVALUATION ET CLOTURE

---

Le manuel du formateur comprend un questionnaire d'évaluation. Le formateur est cependant libre d'utiliser son propre questionnaire. Il est recommandé de garder un peu de temps pour une évaluation verbale. Une personne qui n'a pas pris part à la tenue ou à l'organisation du cours pourra participer à cette séance. Sa présence permettra aux participants de pouvoir exprimer librement leurs opinions. Cependant, il convient de veiller à ce que les critiques négatives reflètent l'opinion d'une majorité de participants et non pas uniquement celle d'un seul participant.

## EVALUATION DU COURS DE FORMATION

---

### 1. Contenu du cours

Pour chacun des modules présentés dans ce cours, vous indiquerez votre notation en terme de pertinence du module par rapport à votre travail et sa qualité de présentation.

Vous noterez uniquement les parties auxquelles vous avez pris part.

#### Notation

- 1 - Insuffisante
- 2 - Moyenne
- 3 - Bonne
- 4 - Très bonne
- 5 - Excellente

	Pertinence	Présentation
1. Unité 1	[   ]	[   ]
2. Unité 2	[   ]	[   ]
3. Unité 3	[   ]	[   ]
4. Unité 4	[   ]	[   ]
5. Unité 5	[   ]	[   ]
6. Unité 6	[   ]	[   ]
7. Assignment du Module	[   ]	[   ]
8. Organisation du cours	[   ]	[   ]

### 2. Attentes individuelles

2.1 Dans quelle mesure ce cours a-t-il satisfait vos attentes telles que vous les avez exprimées au début du cours?

- 1 - Complètement
- 2 - Suffisamment
- 3 - Partiellement
- 4 - Pas du tout



2.2 Quels sont les sujets /aspects que vous pensiez aborder qui:

n'ont pas été inclus dans ce cours .....

.....

ont été inclus, mais n'ont pas été abordés comme il convient pendant la formation .....

.....

### **3. Organisation du cours et méthodologie**

3.1 Quels sont les aspects de l'organisation du cours que vous avez le plus appréciés?

.....

-----

3.2 Quelles améliorations pourriez-vous proposer en matière d'organisation et de méthodologie du cours?

.....

.....